

**RESUME DE LA SEANCE  
DU CONSEIL COMMUNAL DU 30 JANVIER 2007**

**Présents :** André DRICOT, **Bourgmestre-Président** ;  
Philippe BELOT, Mme Sabine MAGIS, Georges DE COSTER, **Echevin(e)s** ;  
Pascal JACQUIEZ, Michel PAULY, Sophie VERHELST, Jacques PETITJEAN,  
Brigitte GILLES, Christian LATHURAZ,  
**Conseiller(e)s Communaux** ;  
Mme Sabrina LAUVAUX, **Présidente C.A.S** ;  
Mme Marie-Paule FAYS, **Secrétaire Communale**.

---

**SEANCE PUBLIQUE**

Il est 19 h 30'. La séance est ouverte.

Monsieur le Bourgmestre excuse l'absence de Mr HERNOUX

A l'exception des points 4 et 13, toutes les décisions sont prises à l'unanimité.

---

**LE CONSEIL,**

1°) **Commission communale de l'accueil : Doische - Approbation programme clé**

**APPROUVE** le programme-clé proposé pour l'accueil extra scolaire.

---

2°) **Eglise Protestante Unie de Belgique : MB 2006 N° 2**

**EMET** un avis **favorable** sur la MB n° 2 de l'Eglise Protestante Unie de Belgique qui consiste en une adaptation interne de crédits sans modification de la part communale.

---

3°) **FE Doische : Budget 2007**

**EMET** un avis **favorable** sur le budget 2007 de la Fabrique d'église de DOISCHE avec une part communale de **5.908,53 €**.

---

*Directement concerné par le point suivant,  
Christian LATHURAZ quitte momentanément la séance.*

---

4°) **Soulme - Chemin du Vieux Moulin : Décision sur placement nouveau point lumineux**

**EMET**, par 7 non (A. DRICOT, P. BELOT, S. MAGIS, G. DE COSTER, S. VERHELST, J. PETITJEAN, et B. GILLES) et 2 oui (P. JACQUIEZ et M. PAULY) un avis **défavorable** sur

la demande de placement d'un nouveau foyer lumineux à SOULME chemin du Vieux Moulin ; le devis de 3.578,83 € étant jugé trop conséquent pour une étable.

---

*Christian LATHURAZ rentre en séance.*

---

5°) Vodelée : Mise à disposition d'un local communal

DECIDE de mettre à disposition du Comité des jeunes le local jouxtant l'Eglise. Ces derniers en assumeront les factures et l'entretien courant.

---

6°) Romerée - route de Matagne : Décision sur placement d'une bouche d'incendie

EMET un avis favorable sur le placement d'une bouche d'incendie supplémentaire route de MATAGNE à ROMEREE pour un montant de 970,00 €.

---

7°) Gimnée : Règlement complémentaire de roulage

APPROUVE un nouveau règlement complémentaire de roulage à GIMNEE abrogeant les sens interdits existants dans les rues Jonguie et de la Fontaine et instaurant le système suivant : Dans le tronçon formé par les rues Jonguie et de la Fontaine, entre la rue d'Aremberg et le n° 26 de la rue de la Fontaine, la circulation est interdite à tout conducteur, dans les deux sens, sauf pour la desserte locale.

---

8°) Contrat Rivière Haute Meuse : Approbation officielle des actions proposées

APPROUVE les actions proposées dans le cadre du Contrat Rivière Haute Meuse pour la commune de DOISCHE. Il s'agit des actions suivantes :

- Projet pilote d'abreuvoir.
  - Placement de panneaux de sensibilisation, conçus en concertation, à l'entrée des accès de la vallée de l'Hermeton à DOISCHE.
  - Sensibiliser la population, à travers le bulletin communal, de l'impact du passage des 4X4 et engins de débardage dans la rivière.
  - Créer un chemin de promenade sécurisé, pour parcourir toute la vallée de l'Hermeton.
- 

9°) SC Les Habitations de l'Eau Noire : Accord de principe sur le projet d'Arrêté du Gouvernement wallon déterminant le nombre d'administrateurs d'une société de logement de service public

EMET un avis favorable sur le projet d'Arrêté du Gouvernement wallon déterminant le nombre d'administrateurs d'une société de logement de service public.

10°) Vote d'un douzième provisoire

VOTE un douzième provisoire pour faire face aux dépenses courantes et ordinaires de février 2007.

---

11°) Désignation de 4 membres effectifs et 4 membres suppléants à la C.C.A

DESIGNE MM. **MAGIS Sabine**, **DE COSTER Georges**, **PAULY Michel** et **LATHURAZ Christian** comme membres effectifs à la C.C.A et MM. **VERHELST Sophie**, **PETITJEAN Jacques**, **GILLES Brigitte** et **HERNOUX Christian** comme membres suppléants.

---

12°) Désignation d'un membre effectif et d'un membre suppléant pour le « Contrat Rivière Haute Meuse »

DESIGNE Mme **MAGIS Sabine** comme membre effectif et Mr **DE COSTER Georges** comme membre suppléant au « Contrat Rivière Haute Meuse ».

---

13°) Désignation d'un représentant de la commune au Comité Consultatif pour les bureaux d'études INASEP ainsi qu'un suppléant

DESIGNE par 6 voix contre 4 à Mr **JACQUIEZ Pascal**, Mr **DE COSTER Georges** comme délégué de la commune au Comité d'étude INASEP, Mr **DRICOT André** étant désigné comme suppléant.

---

14°) Désignation de deux représentants de la commune à Action Sud.

DESIGNE comme représentants de la commune à Action Sud Mme **LAMOCK Jeanine** et Mr **JOURDAIN Christophe**.

---

15°) Désignation de 5 représentants de la commune à l'ASBL Foyer Culturel de DOISCHE.

DESIGNE MM. **DRICOT André**, **MORELLE Sandra**, **LAMOCK Jeanine**, **MASOIN Jean-Luc**, **BLONDIA Michel** comme représentants de la commune à l'ASBL « Foyer Culturel de DOISCHE ».

---

16°) Ratification Règlement d'ordre intérieur de la COPALOC.

RATIFIE le Règlement d'ordre intérieur de la COPALOC.

---

**HUIS CLOS**

17°) Nomination à mi-temps de Madame Pauline MAREE, Institutrice primaire

**NOMME** Mme Pauline MAREE à mi-temps en qualité d'institutrice primaire.

---

18°) Nomination à mi-temps de Madame Christelle PAULET, Institutrice maternelle

**NOMME** Mme Christelle PAULET à mi-temps en qualité d'institutrice maternelle.

---

Il est 20 h 53'. Le Président clot la séance.

---

**PAR LE CONSEIL,**

**La Secrétaire,  
M-P. FAYS**

**Le Bourgmestre,  
A. DRICOT**